

## TOUT SUR LA RENTRÉE 2026

Chers parents,

Les vacances estivales filent si rapidement et viendra vite le temps d'entreprendre une nouvelle année scolaire au Collège des Compagnons. Nous vous assurerons, tout au long de l'année, notre entière collaboration pour la réussite de votre enfant et sa participation active à la vie au Collège.

### **Assemblée générale des parents**

Au nom des membres du conseil d'établissement et du personnel de direction, nous vous invitons à réserver votre soirée pour l'assemblée générale des parents qui aura lieu le **16 septembre à 19 h**, une invitation vous sera envoyée par courriel à la fin août.

Lors de l'assemblée, l'élection des postes laissés vacants au conseil d'établissement se tiendra. Votre participation à cette assemblée est importante et ne demandera aux parents qui seront élus qu'une réunion par mois qui se tient généralement le mercredi.

Vous pourrez également mentionner votre intérêt à faire partie de l'organisme de participation de parents le soir de l'assemblée générale.

**D'ici là, il est important de lire et de conserver la documentation suivante et de prendre note de la date et de l'heure de la distribution du matériel (page 2) selon le niveau de votre enfant.**

Comme il nous faut régulièrement mettre à jour nos inscriptions pour l'accueil des nouveaux élèves, nous vous demandons de nous aviser immédiatement si votre enfant ne devait pas fréquenter notre établissement en septembre 2026 en envoyant un courriel au [inscriptions.cdc@cssdd.gouv.qc.ca](mailto:inscriptions.cdc@cssdd.gouv.qc.ca)

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

Maxim Pilote  
Directeur

## Distribution des horaires et du matériel nécessaire et paiement des factures — Accueil technique

La distribution des horaires aura lieu les 27 et 28 août et se réalisera selon l'heure indiquée à la **PORTE 1** ou à **l'auditorium**, **sauf s'il y a une indication contraire**. Si toutefois, vous avez plusieurs enfants au Collège, vous pouvez vous déplacer une seule fois pour tous vos enfants, à condition d'aviser votre secrétariat avant, afin d'avoir tous les documents.

**\*\*\* Afin de limiter le temps d'attente de remise des effets scolaires, merci de respecter l'horaire. \*\*\***

| 27 août 2026                                                                                                                                                                     | 28 août 2026                                                                                                                                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>A.M.</b><br>8 h 30 : PROTIC 3 et francisation<br>10 h : PROTIC 2 et FPT 1-2-3                                                                                                 | <b>A.M.</b><br>8 h 30 : 4 <sup>e</sup> secondaire Lessciences<br>10 h 30 : PROTIC 4 et PROTIC 5                                                             |
| <b>P.M.</b><br>13 h : 1 <sup>er</sup> secondaire Lessciences à l'Auditorium<br>14 h : PROTIC 1 à l' <b>Auditorium</b><br>15 h : PSP et Accès secondaire 1 à l' <b>Auditorium</b> | <b>P.M.</b><br>13 h : 5 <sup>e</sup> secondaire Lessciences<br>14 h : 3 <sup>e</sup> secondaire Lessciences<br>15 h : 2 <sup>e</sup> secondaire Lessciences |

**Les parents de nos nouveaux élèves sont attendus pour accompagner leur enfant.**

### 1. Début des cours et les règles de vie

Les cours débuteront le 31 août à 9 h 10. Si votre jeune est en option sport, il doit déjà apporter son matériel. Les élèves du programme Lessciences (1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire) et de l'adaptation scolaire recevront un agenda. Les élèves de PROTIC utiliseront un agenda électronique. Les informations supplémentaires sont disponibles sur le site Web du Collège notamment les [règles de conduite](#).

**Il est important de ne pas faire l'acquisition d'un autre agenda avant la rentrée.**

## 1. Fiche *Urgence santé*

Ce formulaire a été rempli lors de l'inscription en ligne. Les parents de jeunes de moins de 14 ans doivent remplir et signer la fiche. Les élèves âgés de 14 ans et plus doivent le faire eux-mêmes. Pour tous les jeunes dont l'inscription a été complétée après le 1<sup>er</sup> mars, la fiche doit être complétée sur place ou l'apporter complétée lors de la journée d'accueil en août.

## 2. Petit matériel

Vous trouverez disponible sur notre site Internet un document qui précise le matériel de base que chaque élève doit avoir pour la rentrée. **Ce matériel n'est pas en vente au Collège et l'élève doit se le procurer avant la rentrée scolaire.**

<http://www.collegedescompagnons.com/parents/ressources-pour-les-parents/>

## 3. Paiement de la facture scolaire

- Le montant pour chaque programme et niveau est payable au moment de la réception de la facture dans le portail Mozaïk. Il sera possible de procéder au paiement lors de l'accueil technique.
- Les parents d'élèves inscrits dans un sport unique ou en multisports peuvent étaler le montant total de la facture scolaire en 3 versements : un premier à la réception de la facture dans le portail Mozaïk, un deuxième pour le 6 novembre 2026 et un troisième pour le 8 janvier 2027.
- Les élèves qui ont quitté l'école en juin dernier sans remettre tout le matériel prêté recevront une facture qui tiendra compte des effets non remis. Le paiement de cette facture est obligatoire pour recevoir l'horaire. En effet, tout le matériel prêté à un élève, y compris les volumes empruntés à la bibliothèque, devient sous sa responsabilité et doit être payé en fin d'année s'il est égaré ou n'est pas remis en bon état. Le solde de la facture 2025-2026 sera ajouté à la facture 2026-2027. Ceci s'applique également à ceux qui ont reçu une facture pour l'entretien de leur casier.
- Le paiement peut se faire par carte de crédit, par carte de débit, en argent comptant ou par chèque. Le paiement peut également se faire électroniquement.

## 4. Casiers

Chaque élève recevra en août, lors de l'accueil, le numéro de son casier. **Chaque élève est responsable de se prémunir de deux cadenas, un pour son casier personnel et un pour son casier d'éducation physique.** Aucun élève ne peut changer de casier par lui-même. Pour toute question sur ce sujet, l'élève doit faire une demande auprès de son TES de niveau.

Les élèves utilisent également les vestiaires du secteur des sports pour leurs cours d'éducation physique ou pendant les activités sportives. **Les cadenas ne sont pas fournis par le Collège. Aucun élève ne doit laisser un cadenas en permanence dans le secteur des sports.** Les vestiaires de ce secteur sont utilisés par tous les élèves et doivent être libérés après chaque cours. Il en va de même pour les plateaux externes.

## 5. Horaire du Collège

L'horaire de la journée est de 9 h 10 à 16 h 15 et se détaille ainsi :

|                   |                         |              |
|-------------------|-------------------------|--------------|
| 9 h 10 à 10 h 20  | 1 <sup>re</sup> période | (70 minutes) |
| 10 h 20 à 10 h 35 | Pause                   | (15 minutes) |
| 10 h 35 à 11 h 45 | 2 <sup>e</sup> période  | (70 minutes) |
| 11 h 45 à 13 h 5  | Dîner                   | (80 minutes) |
| 13 h 05 à 14 h 15 | 3 <sup>e</sup> période  | (70 minutes) |
| 14 h 15 à 14 h 30 | Pause                   | (15 minutes) |
| 14 h 30 à 15 h 40 | 4 <sup>e</sup> période  | (70 minutes) |
| 15 h 40 à 15 h 50 | Pause                   | (10 minutes) |
| 15 h 50 à 16 h 15 | Période d'étude         | (25 minutes) |

Tous les élèves ont une période d'étude journalière obligatoire de vingt-cinq minutes, de 15 h 50 à 16 h 15. Cette période est régie par les mêmes règles de présence que toutes les autres périodes de classe.

**Les périodes d'étude sont obligatoires et font partie intégrante de nos programmes de formation. Si votre jeune devait avoir un travail à temps partiel, l'horaire de travail doit débuter après 16 h 15. Dans l'éventualité où votre jeune fait partie d'une concentration sportive, il doit respecter la fin prévue, soit au plus tard à 17 h.**

### Buts poursuivis par cette période d'étude

- Assurer un moment d'étude supervisé par un enseignant de chaque discipline à l'horaire de l'élève.
- Encadrer et responsabiliser l'élève tout en lui permettant de développer des méthodes de travail efficaces.
- Faciliter la gestion des devoirs et des leçons.
- Supporter la réussite éducative de l'élève
- Organiser à l'interne des activités pédagogiques ayant pour objectif d'assurer la réussite éducative des jeunes.

### Heures d'accès **\*Flânage interdit\***

Les portes ouvrent à 7 h 30 le matin. Les élèves partent à 16 h 15 à moins :

- De participer à un entraînement d'une équipe sportive.
- De participer à une activité culturelle ou communautaire.
- D'être membre d'un comité.
- D'être en retenue.
- D'être inscrit à une récupération ponctuelle.
- D'avoir l'autorisation de la direction de niveau.

Durant les heures de cours, les portes sont verrouillées. L'accès se fait par la porte 1.

## 6. Transport scolaire

### Les 27 et 28 août 2026 — Accueil technique et remise des horaires

Le déplacement pour venir chercher l'horaire **est sous la responsabilité des parents**.

#### Transport en autobus scolaire

Procédure pour accéder aux informations personnalisées de transport scolaire :

- Les élèves de niveau primaire et secondaire ayant droit au transport scolaire ne recevront pas de confirmation de transport par le courrier.
- À compter de la mi-août, toutes les coordonnées de transport seront accessibles via le site Internet du Centre de services scolaire au : [www.cssdd.gouv.qc.ca](http://www.cssdd.gouv.qc.ca), sous l'onglet *Parents* dans la rubrique *Trouver mon autobus*.
- Afin d'assurer la confidentialité des informations nominatives, vous devrez inscrire votre code postal ainsi que le numéro de fiche de votre enfant. Ce dernier est composé de 7 chiffres et est indiqué sur le bulletin et la facture scolaire de l'élève.

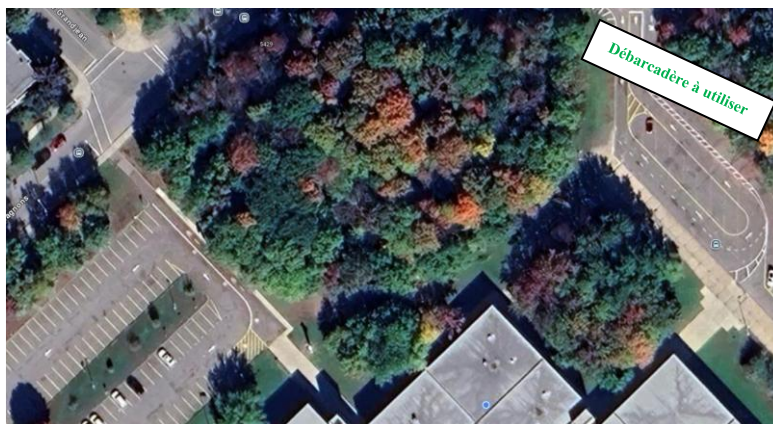
#### Transport RTC

Pour l'année scolaire 2026-2027, le Centre de services scolaire des Découvreurs offrira le **transport gratuit du lundi au vendredi** aux élèves habitant à une distance de plus de deux (2) kilomètres de leur école de desserte et qui sont desservis par le RTC dans leur territoire de résidence. Pour toutes autres questions, veuillez écrire à [transport.scolaire@cssdd.gouv.qc.ca](mailto:transport.scolaire@cssdd.gouv.qc.ca)

#### STATIONNEMENTS

Afin d'assurer une sécurité optimale pour vos enfants, pour les visiteurs et pour le personnel de l'école, nous souhaitons vous rappeler que **le débarcadère spécifiquement conçu à cet effet se situe à la porte 2**. Nous vous demandons votre collaboration afin d'utiliser cet endroit pour y déposer et y récupérer vos enfants.

Le stationnement de la porte 1 est **entièrement dédié aux élèves venant à l'école à la marche ou à vélo, aux membres du personnel, ainsi qu'aux visiteurs**.



## **9. Activités offertes aux élèves**

Les élèves seront informés des activités parascolaires offertes durant l'année et seront invités à s'y inscrire. La période d'inscription pour ces activités aura lieu lors de l'événement *Expo vie étudiante* durant le mois de septembre 2026.

## **10. Carte d'identité**

La prise de photo pour la carte d'identité aura lieu les 27 et 28 août, lors de l'accueil. Il y aura une reprise de photo, pour les élèves absents, le vendredi 4 septembre sur l'heure du dîner.

## **1. Fondation**

La Fondation du Collège des Compagnons a comme objectif de recueillir des fonds servant à aider temporairement un élève à se procurer son matériel scolaire ou à participer aux activités étudiantes, ainsi qu'à la réalisation du projet Parc-école. L'élève placé dans un tel besoin doit rencontrer la direction adjointe responsable de son niveau ou la gestionnaire administrative.

Le deuxième objectif de la Fondation est de soutenir les projets répondants à la collectivité étudiante dans le but d'appuyer la réussite scolaire.

Aussi, pour aider à la réussite scolaire des élèves, nous sollicitons des contributions volontaires à certains moments de l'année. Nous vous remercions d'avance pour toute contribution qui aidera nos élèves. À cet effet, nous vous invitons à lire la lettre explicative disponible sur notre site Internet sous l'onglet *L'École — Fondation* [Fondation — Collège des Compagnons](#)

## **2. Documents remis à l'accueil au mois d'août**

Nous remettrons à votre enfant lors de l'accueil technique les documents suivants :

1. L'horaire de l'élève ;
2. Le document sur les sports parascolaires ;
3. Les activités organisées par le service d'orientation ;
4. Les activités parascolaires.

## **3. Journées pédagogiques flottantes (au choix des écoles)**

Chaque école détermine trois journées pédagogiques additionnelles au calendrier scolaire. Il est important de prendre note dès maintenant que le **11 février 2027, 8 mars 2027 et le 19 avril 2027**, les élèves n'auront pas de cours et seront en journée pédagogique.

#### 4. Rencontres de parents en septembre 2026

| PROTIC                     |              |      |              |
|----------------------------|--------------|------|--------------|
| 1 <sup>re</sup> secondaire | 3 septembre  | 19 h | Auditorium   |
| 2 <sup>e</sup> secondaire  | 10 septembre | 19 h | Auditorium   |
| 3 <sup>e</sup> secondaire  | 10 septembre | 19 h | Bibliothèque |
| 4 <sup>e</sup> secondaire  | 14 septembre | 19 h | Bibliothèque |
| 5 <sup>e</sup> secondaire  | 14 septembre | 19 h | Auditorium   |

| ACCÈS SECONDAIRE 1 et PSP                                         |      |           |
|-------------------------------------------------------------------|------|-----------|
| 9 septembre                                                       | 19 h | Carrefour |
| FPT et FRANCISATION                                               |      |           |
| 3 <sup>e</sup> semaine de septembre (à préciser en début d'année) |      |           |

| LA CONCENTRATION LESSCIENCES |              |      |              |
|------------------------------|--------------|------|--------------|
| 1 <sup>re</sup> secondaire   | 8 septembre  | 19 h | Auditorium   |
| 2 <sup>e</sup> secondaire    | 9 septembre  | 19 h | Auditorium   |
| 3 <sup>e</sup> secondaire    | 15 septembre | 19 h | Auditorium   |
| 4 <sup>e</sup> secondaire    | 17 septembre | 19 h | Bibliothèque |
| 5 <sup>e</sup> secondaire    | 21 septembre | 19 h | Bibliothèque |

#### 5. Justifications d'absences

Toutes les absences doivent être justifiées par les parents ou le tuteur. Nous vous demandons d'utiliser Clic École pour signaler l'absence de votre enfant.

**Merci de justifier l'absence de votre enfant dans les 24 heures.**

#### 6. Évaluation des élèves

En plus des évaluations en classe tout au long de l'année, nous avons des périodes d'évaluation pour lesquelles la présence des élèves est obligatoire. Durant ces périodes, les épreuves proviennent du Ministère, ou des enseignants, tous les examens ne peuvent être devancés ou repris. **Il est donc important de prévoir les vacances familiales hors des journées de classe prévues au calendrier.**

**Il est aussi important et de votre responsabilité, de vous informer auprès de la direction adjointe avant de vous engager dans un projet de famille qui provoquerait une absence de votre enfant lors de ces périodes d'évaluation.**

## 7. Calendrier annuel des étapes et les dates de remise des communications officielles

| Calendrier des étapes |                                        |                                          |                                      |
|-----------------------|----------------------------------------|------------------------------------------|--------------------------------------|
|                       | Étape 1                                | Étape 2                                  | Étape 3                              |
| Date de l'étape       | 31 août 2026<br>au<br>13 novembre 2026 | 16 novembre 2026<br>au<br>5 février 2027 | 8 février 2027<br>au<br>23 juin 2027 |
| Pondération           | 20 %                                   | 20 %                                     | 60 %                                 |

| Dates de parution des bulletins, des communications des rencontres de parents |                                  |
|-------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| <i>1<sup>re</sup> communication écrite</i>                                    | Au plus tard le 15 octobre 2026  |
| <i>1<sup>er</sup> bulletin</i>                                                | Au plus tard le 20 novembre 2026 |
| <i>1<sup>re</sup> rencontre de parents</i>                                    | 19 novembre 2026                 |
| <i>2<sup>e</sup> bulletin</i>                                                 | Au plus tard le 11 février 2027  |
| <i>2<sup>e</sup> rencontre de parents</i>                                     | 11 février 2027                  |
| <i>3<sup>e</sup> bulletin</i>                                                 | Au plus tard le 30 juin 2027     |

## 8. Contacts

---



**Collège des Compagnons**  
**3643, avenue des Compagnons**  
**Québec (Québec) G1X 3Z6**  
**Téléphone : 418 652-2170**

**Maxim Pilote**, directeur  
Poste 6005

**Patrick Hould**, directeur adjoint, PROTIC 1<sup>re</sup> à 3<sup>e</sup> secondaire  
Poste 6055

**Marc Poulin**, directeur adjoint, PROTIC 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, Francisation  
Poste 6055

**Frédéric Savary**, directeur adjoint, 2<sup>e</sup> secondaire et 3<sup>e</sup> secondaire Lessciences  
Poste 6009

**Nadine Robitaille**, directrice adjointe, 1<sup>re</sup> secondaire Lessciences, Accès secondaire 1, PSP et FPT  
Poste 6009

*À venir* — directeur adjoint 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire Lessciences  
Poste 6086

*À venir* — gestionnaire administratif (ve) d'établissement  
Poste 6080

---

**Toute l'équipe-école vous souhaite une excellente année scolaire !**